



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

59^e Séance tenue le 15 décembre 2014 à 17 h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)
M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (no 2)
M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (no 16)
M. David Reford, citoyen, producteur agricole
M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole
M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, directeur adjoint - Planification
M. Dave Cassivi, chargé de projets en environnement

Autres :

Émilie Chasles, agente de développement, Service loisirs, sports et développement des communautés
Mélanie Pilon Gauvin, OMH Gatineau

ABSENCE :

Personne-ressource :

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 45

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant quatre sujets à l'article 12, Sujets divers.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 58^e séance tenue le 15 septembre 2014
4. Suivi des dossiers
5. Date de la prochaine assemblée
6. Période de questions des citoyennes et citoyens
7. Présentation sur le dossier des marchés ambulants
8. Suivi de la problématique de structuration des marchés publics sur le territoire de la Ville de Gatineau

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

9. Événement de porte ouverte au printemps 2015
10. Plan d'action 2015 du CCA
11. Mandat du CCA
12. Sujets divers :
 - a. Marché Notre-Dame
 - b. Panneaux des numéros d'immeubles
 - c.
 - d. COBALI
 - e. Règlement d'abattage d'arbre
13. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 58^e séance tenue le 15 septembre 2014

Le procès-verbal de la 58^e séance tenue le 15 septembre 2014 est approuvé en remplaçant à la page 2, l'année 2024 par 2014.

4. Suivi des dossiers

On indique que la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a autorisé le 2 septembre 2014 une utilisation autre que l'agriculture dans le but d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 171, chemin de Bellechasse.

5. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 16 février 2015.

6. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions. On convient de traiter l'article 8 avant l'article 7.

8. Suivi de la problématique de structuration des marchés publics sur le territoire de la Ville de Gatineau

Questions, réponses, commentaires sur :

- La rigueur de la recommandation formulée par le SUDD;
- Le projet du marché de la Fonderie par rapport au déploiement des marchés publics locaux;
- L'évaluation du désir de la population d'avoir un marché public municipal;
- La pertinence de continuer à encourager les marchés publics locaux qui sont importants pour les petits producteurs;
- Les critères qui devraient être retenus pour mettre en place un marché public municipal.

R-CCA-2014-12-15 / 05

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté le Service de l'urbanisme et du développement durable et le Comité consultatif agricole (CCA) d'analyser le besoin d'une structuration des marchés publics de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs des marchés publics de Gatineau et les promoteurs de projets agroalimentaires sont venus présenter au CCA leur initiative;

CONSIDÉRANT QUE les présentations ont fait ressortir que les différents projets font face à de nombreux défis et que l'aide de la Ville de Gatineau doit être maintenue;

CONSIDÉRANT QUE les présentations n'ont pas fait ressortir le besoin pour un organisme de structuration pour les marchés publics à Gatineau :

QUE ce Comité recommande au conseil municipal de ne pas procéder à la création d'un organisme de structuration des marchés publics de Gatineau.

RECOMMANDÉE

7. Présentation sur le dossier des marchés ambulants

Arrivée de M^{mes} Émilie Chasles, agente de développement des communautés, Service loisirs, sports et développement des communautés et de Mélanie Pilon Gauvin, OMH Gatineau.

Madame Mélanie Pilon Gauvin accompagnée d'Émilie Chasles présente un projet de la coopérative de solidarité du marché mobile de Gatineau en insistant, notamment, sur :

- L'historique des démarches et du projet;
- La composition et le mandat du comité provisoire;
- Les partenaires du projet;
- Les objectifs du projet;
- La définition d'un « désert alimentaire » et sa présence sur le territoire de la Ville;
- Les étapes de mise en œuvre du projet.

Questions, réponses, commentaires sur :

- Le coût de production de l'étude de faisabilité;
- Le rôle de la coopérative;
- Le financement du projet;
- L'approvisionnement et le besoin d'entreposage des produits alimentaires.

Départ de M^{mes} Émilie Chasles, agente de développement des communautés, Service loisirs, sports et développement des communautés et de Mélanie Pilon Gauvin, OMH Gatineau.

9. Événement de porte ouverte au printemps 2015

On mentionne qu'il serait intéressant que soit organisé un événement de porte ouverte au printemps 2015. Plusieurs questions, réponses et commentaires sont formulés sur :

- La réglementation inter provinciale;
- La réglementation sur l'abattage d'arbre;
- L'environnement;
- Les revendications qui sont formulées à l'UMQ et à la FCM;
- La valorisation des terres agricoles;
- Les relations avec les MRC;
- Les différences de taxation entre les villes et les MRC;
- La spéculation sur le territoire agricole;
- Le CCA élargi et la définition d'un plan d'action 2015;
- La concertation des intervenants : TAO, UPA, Développement économique Canada, MAMROT, MAPAQ;
- La difficulté pour les Villes de bien comprendre les besoins des producteurs agricoles;
- La sensibilisation des politiciens et politiciennes;
- Le format de la porte ouverte (conférenciers, sujets, ateliers, plénière, etc.).

10. Plan d'action 2015 du CCA

Une proposition d'un plan d'action 2015 sera déposée à une prochaine séance du CCA. L'élaboration de ce plan d'action s'inscrira dans la démarche d'élaboration du plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA).

11. Mandat du CCA

On rappelle qu'une recommandation sur les fonctions, la composition et le fonctionnement du CCA avait été formulée lors de la séance du CCA tenue le 18 février 2013. On avait alors convenu d'ajouter l'agriculture urbaine au mandat du CCA, de modifier la composition du CCA, soit l'ajout d'un membre non élu et non-agriculteur et un membre producteur agricole et de permettre au CCA de mettre en place un ou des comités de travail ad hoc.

On demande que soient ajoutés les éléments suivants :

- Faire certaines représentations publiques afin de soutenir l'agriculture;

- Évaluer et poser les gestes pour assurer la viabilité à long terme des terres agricoles convoitées par le développement urbain;
- Favoriser et stimuler le développement agricole.

On suggère qu'une présentation sur la caractérisation du territoire agricole soit effectuée lors de la prochaine séance du CCA.

12. Sujets divers

a. Marché Notre-Dame

On déplore le fait que la Ville de Gatineau permet au marché Notre-Dame d'installer des affiches publicitaires directionnelles sur l'emprise publique et qu'au même moment, la Ville interdit cette pratique aux producteurs agricoles.

b. Panneaux des numéros d'immeubles

On indique que plusieurs citoyens se sont plaints au 3-1-1 sur le processus d'installation des panneaux des numéros d'immeubles en territoire agricole (ex. le coût, la localisation des panneaux, l'uniformisation, etc.).

c. COBALI

On mentionne que le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a procédé durant l'été 2014 à la caractérisation du ruisseau Pagé, un cours d'eau prenant sa source au sud de la municipalité de l'Ange-Gardien et qui sillonne les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers de la ville de Gatineau. Le ruisseau termine son parcours dans une aire protégée, soit la réserve naturelle du marais Trépanier.

d. Règlement d'abattage d'arbre

On explique qu'il est difficile d'avoir au 3-1-1 de l'information sur la manière d'obtenir un certificat d'autorisation d'abattage d'arbres (ex. délai et même absence de réponse, absence de retour d'appel, aucun suivi, etc.).

13. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 45.